



Visuel SNUipp-FSU devant le Rectorat le 15 février !



[Cliquez ici pour adhérer en ligne](#)



[Téléchargez le bulletin d'adhésion et diffusez le ici](#)

2017-2018 - Lettre du SNUipp-FSU n°51

Sommaire : Mouvement, carte scolaire, réunions syndicales, concours, hors classe, action publique, maths, santé, agenda, retraite





**RAPPEL: Serveur Iprof mouvement ouverture
entre le 16 mars et le 29 mars**

Première liste de postes vacants.

Le SNUipp-FSU vient de constituer une première liste de postes vacants dans la perspective du mouvement 2018.

Cette liste n'est pas exhaustive et nous la compléterons au fur et à mesure des informations.

Ce travail de fourmi a demandé un énorme investissement des militants du SNUipp-FSU.

Malgré tout il peut y avoir des oublis ou des erreurs. N'hésitez pas à nous contacter.

Les élu(e)s du SNUipp-Fsu vous rappellent cependant que tout poste est susceptible d'être vacant.

Nous conseillons à chacun(e) de demander tous les postes qui les intéressent, vacants ou non.



Ils sont ici



La mobilisation se poursuit, en alliance avec les parents d'élèves, en perspective du CDEN qui se tiendra le 23 février.

Les premiers acquis obtenus démontrent l'importance des remontées des écoles sollicitées par le SNUipp-FSU 06, et de la mobilisation des collègues le jour de la grève départementale.

Cette lutte s'inscrit dans la dynamique nationale initiée par le SNUipp-FSU au tour des mots #PasPlusde25 par classe et pas #PasPlusde20 en éducation prioritaire.

Toutes les mesures sont ici

Déclaration liminaire du SNUipp-FSU lors du comité technique du 15 février



2ème série des demi journées INFOS Syndicales du SNUipp-FSU

Venez nombreux ! Les sujets de discussion ne manquent pas !

OUVERTES à TOUTES et à TOUS

Ces réunions sont un droit acquis par la profession, faisons le vivre !

dates et lieux des réunions ici

► Pour rappel chaque collègue a droit à 2 demies-journées d'information syndicale hors temps de travail sur l'année.

Ce temps de réunion (6 heures) peut être dès lors récupéré sur les 108 heures hormis APC (concertations pédagogiques) OU sur la "Journée de solidarité"

Chaque collègue a également droit à 3 heures d'information syndicale sur le temps de travail.

DANS TOUS LES CAS, n'oubliez pas d'informer l'IEN de votre participation aux réunions d'informations syndicales au plus tard 48 heures avant la réunion :

[modèle de courrier.](#)



CRPE : la répartition des postes aux concours 2018

Alors que le nombre de postes proposés au concours était en hausse régulière depuis 3 sessions, le nouveau gouvernement a fait le choix de la rupture en supprimant 1161 places pour les concours 2018.

Cette baisse porte essentiellement sur le concours externe (-1196 postes).

Le détail académie par académie.

[Répartition des postes ici](#)

Dans l'Académie de Nice c'est la chute libre !

concours externe public : **2214 inscrits**

2016 : 306 => 2017: 289 (+13 en privé) => 2018 : 185 (+8 en privé)

concours externe spécial public : **12 inscrits**

2016 : 2 => 2017: 2 => 2018 : 4

3ème concours public : **620 inscrits**

2016 : 25 => 2017: 23 => 2018 : 15

2nd concours interne public : **253 inscrits**

2016 : 12 => 2017: 11 => 2018 : 6



Passage à la hors-classe : nouvelles modalités d'accès : premiers éléments

Le projet de note de service nous a été présenté lors d'une réunion de concertation le 5 février.

Les modalités d'accès à la hors classe évoluent en raison de la mise en place de PPCR et du principe d'un déroulement de carrière sur au moins deux grades. Cette année est une année transitoire.

Les CAPD du printemps 2018 examineront la situation de tous les collègues ayant au moins deux ans d'ancienneté dans le 9ème échelon.

Pour celles et ceux qui ne seront pas promu-es à l'issue de cette campagne 2018, l'appréciation finale émise par les DASEN ne sera pas revue et sera conservée pour les campagnes de promotion à la hors classe des années suivantes.

Les 3e rendez-vous de carrière qui ont lieu actuellement ne concerneront que la campagne 2019.

Cet article vous présente les points discutés, un article plus complet sera publié dès la parution des textes.

[Lire la suite](#)



Action publique 2022 : vous avez dit modernisation ?

[Lire le 4 pages de la FSU](#)

Rapport Villani : quels moyens pour avancer ?

« 21 mesures pour l'enseignement des mathématiques » : le rapport Villani-Torossian remis le 12 février au ministre enfonce un certain nombre de portes déjà ouvertes et inquiète par endroits.

Et si on permettait enfin aux enseignants de faire sereinement leur travail ?

Le rapport sur l'enseignement des mathématiques piloté par le député Cédric Villani et l'inspecteur général Charles Torossian vient d'être remis au ministre. L'état des lieux qu'il dresse sur les difficultés du système scolaire français à faire réussir les élèves dans le domaine des mathématiques est largement partagé et corroboré par les évaluations internationales.

Partagée également l'analyse de ces difficultés qui croise des données sociales, culturelles, didactiques et pédagogiques : mauvaise image de la discipline, appréhendée avant tout comme un instrument de sélections scolaire, profil principalement littéraire des enseignants et des enseignantes dans le premier degré, lacunes dans la formation initiale et continue, revirements incessants des préconisations officielles...

[Lire la suite](#)



Le SNUipp, avec la FSU, réclament une réelle prise en compte de la santé des personnels

C'était quand votre dernière visite médicale ? Le SNUipp avec les syndicats de la FSU lance une grande campagne pour réclamer une médecine de prévention de qualité, au service des enseignants et de leurs élèves.

Un clic pour s'adresser au ministre et au recteur

Pour s'adresser au ministre et au recteur, réclamer un véritable service de prévention et demander sa visite quinquennale ,

c'est ici



AGENDA provisoire

FEVRIER

Samedi 17 février, 9h: Réunion PEMF (école St Barthélémy Nice)

Mercredi 21 février: groupe de travail / Départs en stage CAPPEI

Mercredi 21 février: dernier délai retour des accusés de réception/ Congés de formation professionnelle, via l'IEN,

Jeudi 22 février : groupe de travail postes adaptés

Vendredi 23 février: CDEN

MARS

5 mars: résultats permutations informatisées (changement de département)

13 mars : CAPD: refus disponibilités, Départs Cappei, Ddeass, LA PE ...

16 au 29 mars : MOUVEMENT à Titre définitif 2018: OUVERTURE du serveur lprof.



SNUipp FSU Alpes Maritimes sur Facebook



CALCULEZ votre retraite: <http://www.snuipp.fr/Calculez-votre-retraite,10078>

PROLONGER SON ACTIVITÉ APRÈS LA LIMITE D'ÂGE : ATTENTION !

Pour les ex-instits devenus PE (avec au moins 15 ans de service d'instituteurs, conserver "le bénéfice de la limite d'âge"(60 à 62 ans selon la date de naissance) des actifs pour le calcul de leur pension est important.

En cas de carrière incomplète et donc de possible décote, cela permet de bénéficier de l'âge d'annulation de la décote des actifs et non de celui des sédentaires, ce qui est plus avantageux.

Il faut formuler sa demande auprès de l'IA au moins 6 mois avant d'atteindre la limite d'âge.

Lire la suite et modèle de lettre

SNUipp-Fsu 06 : <http://06.snuipp.fr> -

Mail : snu06@snuipp.fr

Adresse : 34 avenue du docteur Ménard 06 000 Nice

Tél : 04 92 00 02 00 - Fax : 04 93 35 75 52

SNUipp National : <http://www.snuipp.fr>

Pour ne plus recevoir de mails de cette liste , cliquez sur le lien ci-dessous et saisissez votre adresse e-

mail : http://list.snuipp.fr/cgi-bin/mailman/listinfo/snu06_infos